

Ciné-Bulles

Écoles : les universités, Québec : La tour de Babel

Mario Cloutier

Volume 11, numéro 2, décembre 1991, février 1992

URI : id.erudit.org/iderudit/34080ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

ISSN 0820-8921 (imprimé)
1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cloutier, M. (1991). Écoles : les universités, Québec : La tour de Babel. *Ciné-Bulles*, 11(2), 46–49.

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

La tour de Babel

par Mario Cloutier

UNIVERSITÉ LAVAL

Département de littérature
Pavillon de Koninck
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4
Madame Lucie Roy
Coordonnatrice du programme
en cinéma
(418) 656-3151

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Département des arts et lettres
Pavillon Sagamie
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Monsieur Denis Bellemare
Professeur de cinéma
(418) 545-5512

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Département des communi-
cations
C.P. 8888, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Monsieur Paul Tana
Responsable du cinéma
(514) 987-3563

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

3150, rue Jean-Brillant
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Monsieur Claude Ladouceur
Coordonnateur de la section
cinéma
(514) 343-6111, poste 3682

UNIVERSITÉ CONCORDIA

1455, boul. de Maisonneuve O.
Bureau VA259
Montréal (Québec)
H3G 1M8
Monsieur John Locke
Directeur du département de
cinéma
(514) 848-4653

Depuis quelques mois, on parle beaucoup de la future école de cinéma, l'Institut national de l'image et du son (INIS) (voir *Ciné-Bulles*, volume 10 numéro 2). Son ouverture, d'abord promise pour l'automne, a été retardée jusqu'en février 1992 et, pour les responsables du dossier, la récession ne laisse rien présager de bon. Ce dont on parle peut-être moins c'est des cours et des programmes de cinéma qui existent déjà dans un grand nombre d'institutions universitaires et collégiales.

L'enseignement du cinéma au Québec est un phénomène relativement récent, datant d'une vingtaine d'années tout au plus, mais l'éventail de programmes de cinéma offerts à l'université est si large qu'il est difficile de s'y retrouver. Certains cours semblent former la base de l'enseignement qui se retrouve dans toutes les institutions : histoire du cinéma, cinéma québécois, introduction à la production, esthétique filmique... Mais, après cette première étape, l'étudiant se trouve confronté à une véritable tour de Babel où les discours diffèrent selon la langue, les enseignants, les cours offerts...

Chaque institution possède en effet sa spécificité (voir tableau comparatif). Le programme de l'Université de Montréal, par exemple, est orienté vers le cinéma contemporain et les problèmes de création. On y offre une mineure, une majeure et un programme de maîtrise. De son côté, l'université Laval invite à l'étude du cinéma comme phénomène de culture et de civilisation. Ce programme, plus ancré dans la théorie, n'est disponible qu'en mineure, mais il est possible de s'inscrire à la maîtrise et au doctorat, sous la direction exclusive de professeurs de cinéma.

À l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), les études cinématographiques font partie d'un baccalauréat interdisciplinaire. Après des cours théoriques, l'étudiant peut pratiquer la vidéo, tout en baignant dans un programme qui comprend des cours sur les arts, théâtre, peinture... Par ailleurs, la

principale caractéristique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est d'offrir un certificat en scénarisation.

Enfin, l'université Concordia offre une imposante variété de cours regroupés en trois secteurs : la théorie, la production et le film d'animation. À peu près tous les types de diplômes sont disponibles, de la mineure en cinéma jusqu'à la maîtrise en production, en passant par le baccalauréat spécialisé en théorie ou en production.

Tous les intervenants dans le domaine semblent reconnaître que c'est l'université Concordia qui possède le programme le plus complet en études cinématographiques. « Le plus complet, mais pas nécessairement le meilleur », d'ajouter le responsable du cinéma à l'UQAC, Denis Bellemare. Selon cet ancien président de l'Association québécoise des études cinématographiques, qui regroupe bon nombre des enseignants en cinéma au Québec, aucune université n'a présentement le droit de prétendre être une école de cinéma. « Avec ce qu'elle offre, l'université Concordia a certes le gros côté du bâton, dit-il, mais les résultats ne sont pas satisfaisants en termes de formation de cinéastes. Si on prend l'exemple de Bachar Chbib, un jeune réalisateur issu du programme de production de Concordia, à mon avis il s'agit d'un talent naturel qui aurait pu se développer ailleurs, et peut-être mieux dans une véritable école de cinéma. »

Pour sa part, John Locke, qui dirige le programme de cinéma à Concordia, évite le piège de la controverse en répondant directement à ceux qui envient les moyens dont il dispose, 12 enseignants à temps plein et une quarantaine de chargés de cours : « Nous avons toujours deux graves problèmes chez nous, le manque d'argent et le manque d'espace. »

Il admet toutefois que son département a profité d'un appui considérable de la part de l'administration de l'université. Selon lui, la particularité de son programme est que, comme nulle part ailleurs, les études cinématographiques font ici partie d'une faculté des beaux-arts qui regroupe des cours aussi différents que la danse, la photographie, la peinture, la musique et le cinéma.

Ailleurs, les cours de cinéma sont souvent insérés dans une plus grande famille comme les communications (UQAM), l'histoire de l'art (Université de Montréal) ou la littérature (université Laval). Dans les faits, cela veut parfois dire que le programme de

Tableau comparatif des programmes offerts en cinéma

Institutions et programmes offerts	Professeurs		Total des étudiants de tous les programmes	Cours offerts en moyenne par année dans tous les programmes
	Temps plein	Chargé de cours		
Université Concordia Bacc. spécialisé en Film Studies (FMST) Bacc. spécialisé en Film Production (FMPR) Majeure en FMST Majeure en Film Animation (FMAN) Mineure en cinéma Mineure FMST Mineure FMAN Maîtrise en FMPR	12	40	300	52
Université de Montréal Certificat en études cinématographiques Mineure en ét. cin. Majeure en ét. cin. Maîtrise en histoire de l'art (orientation études cinématographiques) Doctorat (possibilités en co-direction)	5	20	300	25
Université Laval Certificat en cinéma Mineure en cinéma Maîtrise en Littérature (orientation cinéma) Doctorat en Litt. (dirigé uniquement par des professeurs de cinéma)	4	4 à 6	250	20
UQAC Bacc. interdisciplinaire (cheminement cinéma)	1	7	20	16
UQAM (en cinéma uniquement) Bacc. en communications (profil cin.) Cert. en scénarisation cinématographique	2 0	2 10	30 150	10 10

cinéma dépend de décisions prises par des gens qui connaissent fort peu le cinéma. À l'université Laval, par exemple, les étudiants qui désirent poursuivre leurs études cinématographiques au deuxième cycle doivent accumuler une quinzaine de crédits en littérature...

Mais comment se fait-il que l'université Concordia puisse se permettre d'offrir des mineures, des majeures et des baccalauréats spécialisés en études cinématographiques, ainsi qu'un programme, unique au pays, de majeure en film d'animation, alors qu'aucune université francophone n'a réussi à implanter une telle variété de cours et de diplômes ?

Pour Michel Larouche de l'Université de Montréal, il s'agit là d'un faux problème. « Nous offrons chez nous un programme de majeure fort complet qui peut

se poursuivre au deuxième cycle avec la possibilité d'une maîtrise en histoire de l'art, orientation études cinématographiques. Les étudiants peuvent accumuler jusqu'à 60 crédits en cinéma à la majeure, ce qui n'est pas loin du total possible de 72 crédits à l'université Concordia. »

Cela demeure toutefois insuffisant, selon Paul Warren, qui est à la tête du petit, mais dynamique programme de cinéma à l'université Laval. Il se déclare scandalisé de voir que l'on parle encore d'une école de cinéma alors qu'il suffirait peut-être d'améliorer les programmes déjà offerts dans les universités. « Il est inconcevable que les responsables de l'INIS fassent abstraction du fait que, depuis 20 ans, on enseigne le cinéma au Québec. Ils agissent avec un souverain mépris des intellectuels du cinéma. »

De son côté, Fernand Dansereau, de l'INIS, reconnaît que l'université Laval a été l'institution la moins consultée quand est venu le temps d'accoucher d'un rapport préliminaire sur le projet d'une école de cinéma. « Mais, ajoute-t-il, il doit être bien clair que l'INIS s'inscrira dans une politique de complémentarité avec les écoles déjà existantes. Nous voulons être avant tout un incubateur d'artistes, de créateurs, parce que nous croyons que c'est ce dont nous avons le plus besoin au Québec présentement. » Et il renvoie la balle dans le camp des universités en affirmant que « le projet mis de l'avant par l'INIS aurait pu être développé par les institutions universitaires, mais pour de multiples raisons, cela n'a jamais été fait ».

Michel Larouche, de l'Université de Montréal, ne voit aucun problème quant à la venue de l'INIS. « En théâtre, il existe l'École nationale, les Conservatoires et les universités, comme l'UQAM, qui offrent des cours de théâtre ; toutes ces institutions ont leur spécialité, ce sera la même chose en cinéma. »

Pourtant, les recoupements semblent foisonner dans les programmes et on est en droit de se demander si une restructuration et un regroupement des cours de cinéma dans une ou deux institutions universitaires francophones ne serait pas souhaitable. Pour Fernand Dansereau, il s'agit là du principal problème que rencontre l'étudiant qui veut étudier le cinéma en français au Québec. « Ni les universités, ni le gouvernement n'ont été capables de s'entendre jusqu'à maintenant sur un lieu précis qui pourrait soutenir un programme complet en enseignement du cinéma, théorique et pratique... »

Déjà, le Québec possède, avec André Gaudreault, Paul Warren, Michel Larouche, Gilles Marsolais, Denis Bellemare, pour n'en nommer que quelques-uns, des professeurs de réputation internationale. Serait-il possible de les réunir dans une même institution ? N'aurait-on pas là une base suffisante pour un programme d'études cinématographiques de niveau universitaire, complémentaire de ce qui se ferait en pratique à l'INIS ?...

Ces questions demeurent sans réponse et les responsables des différents programmes de cinéma sont dans une situation trop délicate pour se prononcer. Les principaux intéressés sont de bonne volonté, mais, dans les faits, les dialogues sont rares et la concertation quasi inexistante. La réponse se situerait probablement davantage au niveau des administrations universitaires et du gouvernement. Les profs

ont des contacts divers entre eux, mais les universités tentent de développer des programmes sans trop se soucier les unes des autres... Comment expliquer, en effet, qu'à peu près toutes les universités cherchent à offrir un programme de maîtrise en cinéma dans un marché aussi réduit que celui du Québec ?

John Locke rappelle cependant qu'à Concordia, le département de cinéma n'a guère attendu l'approbation de Québec, ou des autres universités, pour développer ses nombreux programmes. Selon lui, son département offre une plus grande variété de cours tout simplement parce qu'ils ont été développés à l'interne, sans attendre l'approbation du Conseil des universités. « Notre département s'est construit sans procéder à des changements de structures, mais en ajoutant plutôt des orientations à des programmes déjà existants », explique-t-il.

D'autre part, John Locke souhaiterait que « dans les universités francophones, les professeurs soient plus intéressés à travailler à leurs recherches respectives, et à consolider leurs cours, qu'à tenter de développer de nouveaux programmes, ce qui serait téméraire dans le contexte actuel ». Les professeurs d'université sont effectivement tenus de poursuivre des projets de recherche en plus d'avoir un certain nombre de publications à leur actif.

À ce sujet, Yves Lever, qui enseigne au collège Ahuntsic depuis plusieurs années et qui a écrit notamment une *Histoire générale du cinéma québécois*, s'étonne que les professeurs d'université ne publient pas plus régulièrement, alors qu'ils peuvent compter sur des budgets de recherche et une charge d'enseignement souvent moins lourde.

Au Québec, une grande majorité de collèges annoncent des classes de cinéma dans le cadre de cours complémentaires, mais seulement huit cégeps ont développé des orientations cinéma : Ahuntsic, Saint-Laurent, Saint-Jérôme, Montmorency, Sorel, Bois-de-Boulogne, Rosemont et Garneau. Au cégep Ahuntsic, par exemple, de 30 à 40 étudiants peuvent suivre huit cours de cinéma, dont deux en création vidéo ou super 8.

« Certains de mes étudiants qui ont poursuivi à l'université, soutient Yves Lever, reviennent me voir pour me dire que tel ou tel cours universitaire ne leur apprenait rien de plus que ce qu'ils avaient déjà vu au collégial. Pour cette raison, je crois que nos étudiants feraient déjà de bons candidats pour l'INIS. »

Si les discours tenus diffèrent selon l'institution, la majorité des enseignants voient d'un bon œil la venue d'une école de création cinématographique comme l'INIS, même si plusieurs d'entre eux se demandent encore quels seront les critères d'admission. Personne ne semble craindre une réduction des budgets alloués au cinéma en milieu universitaire ou collégial, ces budgets étant déjà maintenus au plus bas niveau possible.

Et les étudiants dans tout cela ?... Pour compléter leur baccalauréat en cinéma, certains accumuleront deux ou trois diplômes dans autant d'institutions. Les chiffres nous disent qu'un tiers des étudiants du niveau collégial en orientation cinéma poursuit ses études à l'université, qu'un deuxième tiers tente de se dénicher du travail dans l'industrie et que le dernier tiers abandonne ou change de programme. Les plus persévérants, ou les plus talentueux, finiront pas travailler dans l'industrie, et une petite minorité poursuivra ses études à la maîtrise et parfois au doctorat, pour finalement trouver un travail d'enseignant.

Quels que soient les chiffres, chaque automne, plus de 400 jeunes apprentis-cinéastes qui rêvent de Hollywood, ou de façon plus réaliste de l'Office national du film, viennent cogner aux portes de l'université Concordia pour y étudier la production cinématographique. Vivement l'INIS, diront certains ! D'autres préfèrent parler de contingentement... Pour Paul Warren de l'université Laval, « on semble dire que tout le monde peut faire du cinéma, mais c'est un leurre ».

Peut-être faut-il alors se tourner du côté de Chicoutimi où l'on semble n'avoir nullement l'intention de faire de l'université une école de cinéma, mais où l'on offre un baccalauréat interdisciplinaire depuis un an et demi. Ce programme, encore en rodage, offre six cheminements aux étudiants : peinture, pratiques environnementales, design de création, théorie/histoire de l'art, théâtre et cinéma/vidéo.

Un professeur à temps plein et sept chargés de cours dispensent une quinzaine de cours en cinéma à une vingtaine d'étudiants. Ces derniers se disent jusqu'à maintenant très satisfaits du type d'encadrement offert et de la vision multidisciplinaire du programme. « Ici, conclut Denis Bellemare, on ne fait aucune promesse, et la création se fait en vidéo exclusivement. L'université ne sera jamais l'endroit idéal pour fonder une école de cinéma ; les étudiants doivent en être conscients dès le départ... » ■

ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC

4545, av. Pierre-de-Coubertin • C.P. 1000, Succ. M • Montréal (Québec) H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3021 • Télécopieur : (514) 251-8038



*pour les jeunes
du primaire
et du premier cycle
du secondaire*

- 🎥 des ateliers
- 🎥 des animateurs
spécialisés
- 🎥 du matériel
didactique

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

en collaboration avec



Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche